

# PROCES VERBAL DU MARDI 11 OCTOBRE 2022 – 19 h 30

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille	Lucas Thierry
	Président de séance					
Présent	x		x	x	x	x
Absent		x				
Excusé						
Pouvoir						
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Wojnar Loïc		
Présent	x	x	x	x		
Absent						
Excusé						
Pouvoir						

**Nomination secrétaire de séance** : Monsieur Cyrille BERTIN

## **Ordre du jour :**

- 1) Démission d'un conseiller municipal – remplacement au sein des commissions et syndicats
- 2) Nomination d'un correspondant incendie et secours
- 3) Création d'un service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- 4) Refonte des statuts de la CATV
- 5) Modification des horaires de l'éclairage public + changement lampes LED
- 6) 2<sup>ème</sup> phase travaux église 2023– Demandes de subventions au titre de la DSR + FACIL
- 7) Travaux 2023
- 8) Points sur les travaux rue de la Fontaine – chemins ruraux – chemins communaux
- 9) Questions diverses

Suite au décès de Monsieur Claude Breton, ancien conseiller municipal, adjoint et maire, Madame le Maire demande au conseil municipal d'observer une minute de silence.

### **1) Démission d'un conseiller municipal – remplacement au sein des commissions et syndicats**

Monsieur Pain a fait parvenir sa démission par courrier pour raisons familiales.

Le conseil municipal a nommé différents délégués afin de procéder à son remplacement.

Syndicat scolaire : M. Wojnar devient titulaire, M. Cyrille Bertin suppléant.

Commission d'appel d'offres : M. Franck Moyer

### **2) Nomination d'un correspondant incendie et secours**

L'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras, prévoit la mise en place d'un correspondant incendie et secours dans les conseils municipaux où n'ont pas été désignés un conseiller ou adjoint chargé des questions de sécurité civile.

Le correspondant incendie et secours, dont les fonctions s'exercent sous l'autorité du maire, est investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal. Il constitue aussi un point de contact pour les préfetures et les services départementaux d'incendie et de secours.

Le correspondant incendie et secours doit être désigné après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal nomme M. Franck Moyer correspondant incendie et secours.

### **3) Création d'un service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)**

Vu l'arrêté préfectoral du 21/12/2018 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) de Loir-et-Cher;

Considérant la nécessité réglementaire de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune de Villiersfaux sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du Maire,

Considérant la nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher relative aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune de Villiersfaux,

Le conseil municipal dans sa séance de ce jour, suite à la présentation faite par Mme le Maire de l'obligation réglementaire de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, autorise à l'unanimité Madame le Maire à :

- ✓ *créer un service public de la DECI ;*
- ✓ *rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;*
- ✓ *faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;*
- ✓ *réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.*
- ✓ *réaliser la convention relative aux conditions de mise à disposition et d'utilisation à titre gratuit du logiciel CRplus pour la gestion des points d'eau incendie appartenant au Service Départemental D'incendie et de Secours de Loir-et-Cher (SDIS 41)*

#### **4) Refonte des statuts de la CATV**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la refonte des statuts de la CATV.

#### **5) Colis des anciens**

La commission d'action sociale propose au conseil municipal de changer l'élaboration du colis ainsi que sa distribution. Nous comptons cette année 52 colis.

Le conseil municipal accepte la proposition.

L'achat du colis sera fait dans sa globalité auprès d'un seul prestataire.

Les colis ne seront plus portés à domicile sauf pour ceux qui n'ont pas la possibilité physique de venir.

La distribution se fera le mardi 20 décembre de 15 h 30 à 17 h dans la salle de la mairie. Il leur sera proposé de venir s'asseoir afin d'échanger entre eux. Un goûter leur sera offert.

#### **6) Modification des horaires de l'éclairage public + changement lampes LED**

Afin de faire des économies d'énergie, le conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage public plus tôt. 21 h au lieu de 22 h. Nous ne touchons pas le matin pour les élèves qui doivent se rendre au car. Madame le Maire a demandé une étude à Inéo pour connaître le coût du changement des lampes actuelles en lampe led.

#### **7) 2<sup>ème</sup> phase église 2023 – Demandes de subventions au titre de la DSR + FACIL**

Le conseil municipal charge Madame le Maire de déposer les dossiers pour les travaux de l'église au titre des subventions 2023 (dotation de solidarité rurale et le FACIL).

#### **8) Travaux 2023 - projet**

Le conseil municipal charge Madame le Maire de préparer un dossier pour l'aménagement du terrain derrière l'école avec des jeux pour enfants (tape-cul, jeux à ressorts, parcours d'équilibre, structure...) et tables, bancs. Madame le Maire va confier l'étude au cabinet Viatic.

#### **9) Point sur les travaux rue de la Fontaine – chemins ruraux – chemins communaux**

##### **Rue de la fontaine**

Les travaux sont terminés.

##### **Chemins ruraux**

Un agriculteur de la commune a fait remarquer à Mme le Maire que la largeur des chemins ruraux n'était pas respectée et que les agriculteurs prenaient de plus en plus du domaine public.

La plupart des chemins ruraux ne font plus leur largeur initiale. Les agriculteurs ensemencent les bernes.

La commission voirie fera le tour de la commune afin d'effectuer un état des lieux. Mme le Maire charge l'adjoint délégué à la voirie de fixer une date pour cette commission.

## Chemins communaux

**VC N°14** – Un administré de la rue Admir Petit demande à ce que le chemin communal N°14 soit goudronné au vue de la circulation intense (tracteurs, quads, vélos, voitures). Le conseil municipal après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, décide de ne pas donner une suite favorable à cette requête, vu le coût financier que cela représenterait pour la commune.

## **10) Questions diverses**

- **La Sauvegarde de l'Art Français** attribue un don de 12.000 € pour les travaux de l'église.
  
- **Cérémonie du 11 novembre 2022.**
  - ↳ Rassemblement devant la mairie à **11 h 00**
  - ↳ Défilé au monument aux morts
  - ↳ Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie aux participants
  
- **Entretien des espaces verts.** Madame le Maire fait le point sur l'entretien des espaces verts. Le conseil municipal souhaite que le prestataire vienne un jour précis dans la semaine pour l'année 2023 pour un meilleur suivi.

Séance levée à 22 h 15

Le secrétaire de séance

M. BERTIN Cyrille



Le Maire,

Madame NORGUET Sylve

